

NOTES D'ENQUETE

COULONGES-COHAN (02) 14.01.1979

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « C » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen. Celui-ci a pour but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation (anciennement nommé FERRE-EN-TARDENOIS) fait partie de cas classés « C » en 2008 par le GEIPAN.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 14 janvier 1979 de 5h30 à 7h00, à Cohan (02), une personne observe depuis chez elle, au réveil, une boule très lumineuse dans le ciel. Durant l'observation, cette personne réveille son mari pour qu'il puisse observer l'objet. Le PAN se déplace à vitesse lente de l'Est vers le Sud.

La gendarmerie a mené une enquête sur place quelques jours plus tard, ne trouvant aucun autre témoin.

3 – REEXAMEN DU CAS

Bien que le témoignage soit relativement court et la description du phénomène peu précise, nous pouvons néanmoins noter que le PAN est décrit comme une boule lumineuse très brillante, de couleur blanche, avec un diamètre apparent proche de celui de la Lune. Son déplacement est très lent, de l'Est vers le Sud.

Le PAN est d'abord vu en direction de l'Est, ce qui est parfaitement avec la direction de Reims indiquée par le témoin.

Le témoin principal indique que la météo était bonne : « *le ciel était bien clair et étoilé.* », ce qui est confirmé par la gendarmerie durant son enquête : « *Ciel clair et étoilé. Nuit très froide.* »

Ces données sont confirmées par les archives de la station de Reims-Champagne, distante d'une trentaine de km, qui indiquent un ciel peu nuageux pour la matinée du 14 janvier 1979. La température très froide est confirmée par un relevé de -9,0°C et une température ressentie de -10,8°C à 7h00 (Figure 1).

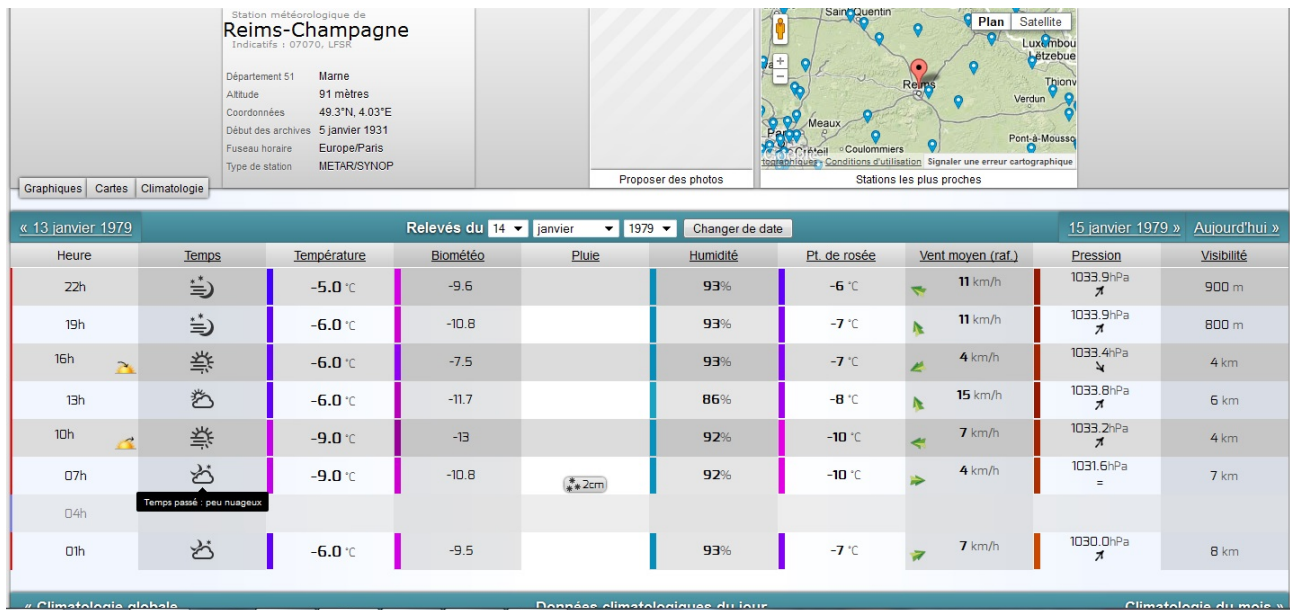


Figure 1 : relevés météo pour la station de Reims-Champagne (image : Infoclimat.fr)

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

La longueur du temps d'observation (1h30), ainsi que le fait que le PAN se déplace lentement de l'Est vers le Sud sans changer d'aspect évoquent l'observation d'un phénomène astronomique. Cette hypothèse était d'ailleurs déjà émise par le GEIPAN lors de la publication du cas en 2008.

Une vérification via Stellarium pour Cohan (coordonnées : 49°12'06" Nord, 3°38'14" Est) pour le 14 janvier 1979 à 5h30 montre la présence d'un astre remarquable (Vénus) dans le secteur de ciel observé, peu après son lever (Figure 2).



Figure 2 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation

L'hypothèse envisageable d'une méprise avec Vénus est confortée par la couleur décrite du PAN (blanc éclatant) qui est parfaitement cohérente, mais également par son déplacement apparent. En effet, si Vénus est présente à l'Est-Sud-Est à 5h30, elle est au Sud-Est à 7h00. Elle s'est donc déplacée en apparence de l'Est vers le Sud.

Il est à noter la très bonne précision du témoin qui indique la présence de la Lune à l'Ouest, à l'opposé du PAN, ce qui est parfaitement vrai.

Bien que le ciel soit a priori dégagé, le témoin principal ne mentionne pas la présence d'un astre remarquable comme Vénus, aussi appelée Etoile du Berger, alors qu'elle était visible dans l'axe qu'elle indique. On note une grande cohérence entre la position vraie de Vénus et la localisation et la description fournies par le témoin ; mais le témoin indique que l'objet "paraissait être de la même grosseur que la Lune", sachant qu'il peut comparer avec la Lune qui est à l'opposé ; ceci convient mal avec l'aspect généralement ponctuel de Vénus, à moins que la planète ait été vue à travers la brume qui lui aura donné un aspect diffus, ou un effet de halo (le temps très froid est compatible avec cette hypothèse). Voir un exemple de ce qu'a pu voir le témoin : <http://www.clearskies.se/Venus%20halo%20&%20Earthshine.htm>

5 – CONCLUSION

Ce cas est consistant, mais la description du PAN observé est peu précise dans le rapport de gendarmerie. La sincérité et la crédibilité du témoin n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, couleur) avec un objet astronomique parfaitement connu : Vénus, bien présente sur la zone du ciel observée.

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé comme PAN B, observation probable de la planète Vénus, à travers une légère couche de brume ou par un effet de halo.